

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
 à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
 A JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

DEAL MARTINIQUE
 30 SEP. 2013

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
 LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
 PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

ARRIVÉE

Personne physique

Nom **DESERT** Prénom **SABAH**
 Adresse
 Numéro Extension Nom de la voie
 Code Postal Localité Pays
 Tél. Fax
 Courriel

Personne morale

Nom Prénom
 Adresse du siège social
 Numéro Extension Nom de la voie
 Code postal Localité Pays
 Tél. Fax
 Courriel @

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom Prénom
 Qualité
 Tél. Fax
 Courriel @

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
 MARTINIQUE

27 SEP. 2013

ARRIVÉE

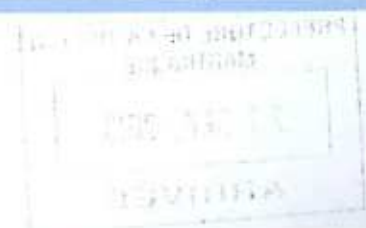
maître d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage

07 OCT. 2013

N°

940

Co-maîtrise d'ouvrage



**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Construction d'une maison individuelle.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **DESERT**

Prénom **Sabah**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
S1A	Defrichage d'une superficie inférieure à 25ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction d'une maison individuelle visant à loger une
famille de 6 personnes (2 adultes et 4 enfants)

4.2 Objectifs du projet

Construction d'une maison individuelle

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Défrichement
- Terrassement - Vialisation
- Construction

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Concernant le traitement des eaux usées et vannes, le projet sera raccordé au réseau assainissement collectif communal.
- Concernant les eaux pluviales elles seront pour partie collectées et stockées sur place pour un usage domestique.
- Pour les déchets ménagers, le lotissement est doté d'un système de tri collectif géré par l'intercommunalité.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de Permis de Construire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Parcelles section I 1535 et I 1543 $L(68m) \times l(20m) = \text{Surface}(m^2)$	1343

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Morne Pavillon -
Ladour à Ste LUCE
Section I 1535
et I 1543
de 1343 m²

Coordonnées géographiques¹

Long. 60° 56' 01" 1 Lat. 14° 28' 10" 1

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☐

Non

☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

☐

Non

☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

☐

Non

☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Espace à caractère naturel et boisé

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 28/04/10
Parcelles I 1535 et I 1543 classées en Zone U2
(zone Urbaine)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐ Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	En dehors de la bande des 50 pas géométriques
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	P P R N approuvé le 22/11/2004 Parcelle I 1535 classée pour partie (moitié Nord) en zone jaune - aléa mouvement de terrain.
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Défrichement : les produits de débardage et les déchets verts sont enlevés en décharge contrôlée. Tenassement : les déblais excédentaires seront enlevés en décharge contrôlée.
	est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Une visite de terrain avec les services de l'ONF permettra de confirmer ou adapter le périmètre de la zone dont le défrichement est demandé.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	Voir le cadre : 4.3.2.
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Voir le cadre 4.3.2.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	Voir le cadre 4.3.2
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Le plan de masse de construction (pièce PC2 du Permis de Construire) + Pièce PC4 (notice de présentation du projet) + Pièce PC6 (insertion du projet dans son environnement)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

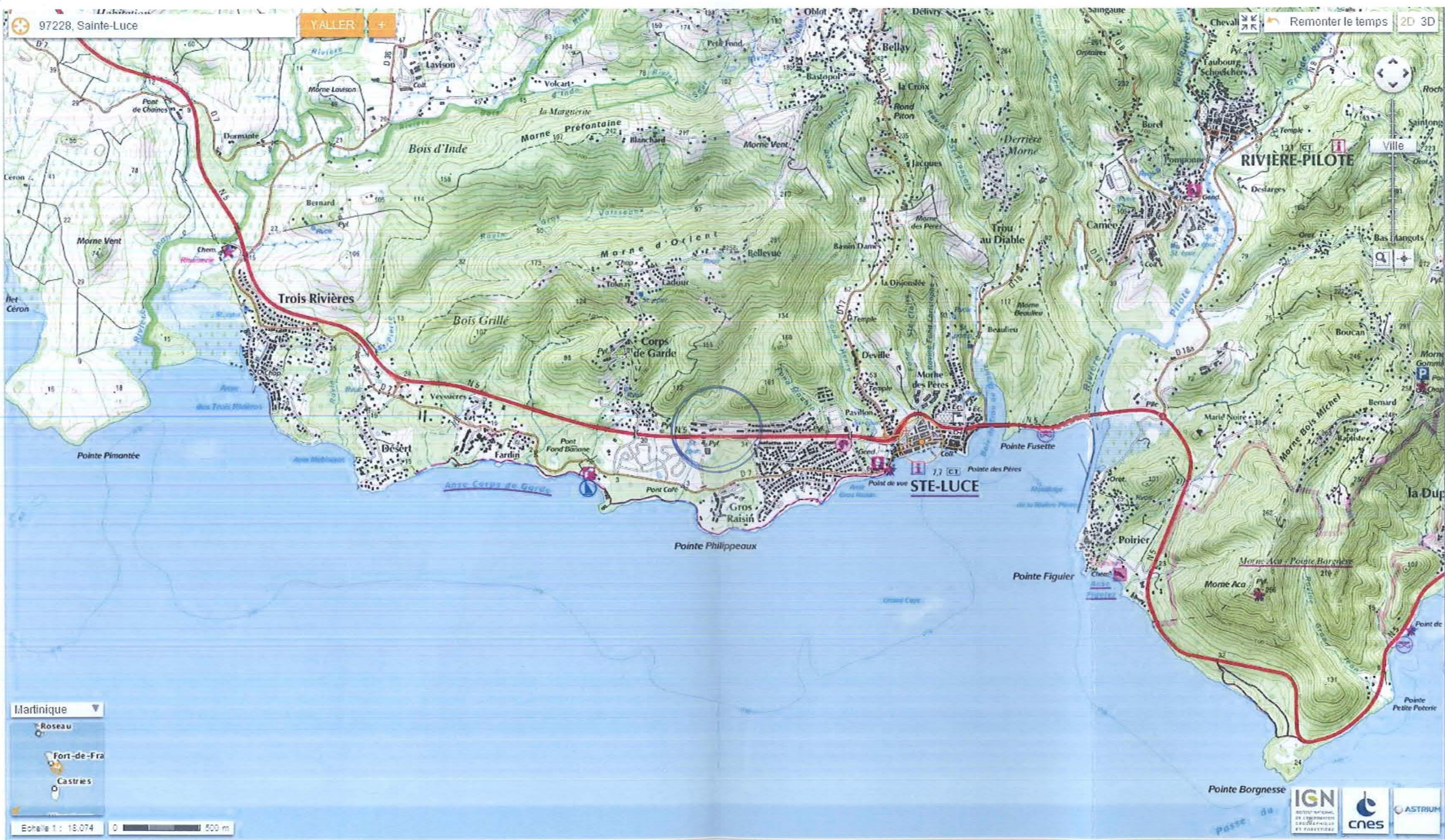
Port de France

le,

27/09/13

Signature





97228, Sainte-Luce

YALLER

Remonter le temps 2D 3D

Martinique

- Roseau
- Fort-de-Fra
- Castries

Echelle 1 : 18.074 0 500 m

Pointe Borgnesse

IGN

ASTRIUM

cnes

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL
CENTRE DES TRAVAUX FONCTION
FORT-DE-FRANCE

Service du Cadastre

Département :
MARTINIQUE
Commune :
SAINTE LUCE

Section : I
Feuille(s) : 000 I 01
Echelle d'origine : 1/5000
Echelle d'édition : 1/1500
Date de l'édition : 20/09/2013

Numéro d'ordre du registre de constatation
des droits :

Cachet du service d'origine :

Centre des Impôts foncier de :
CDIF DE FORT DE FRANCE
Hôtel des Finances
Route de Cluny SCHOELCHER
BP 605

97261 FORT DE FRANCE CEDEX

Téléphone : 0596595576

Fax : 0596597136

cdif.fort-de-france@dgi.finances.gouv.fr

Extrait conforme au plan cadastral
à la date : 20/09/2013
**CENTRE DES TRAVAUX FONCTION
CADASTRE**

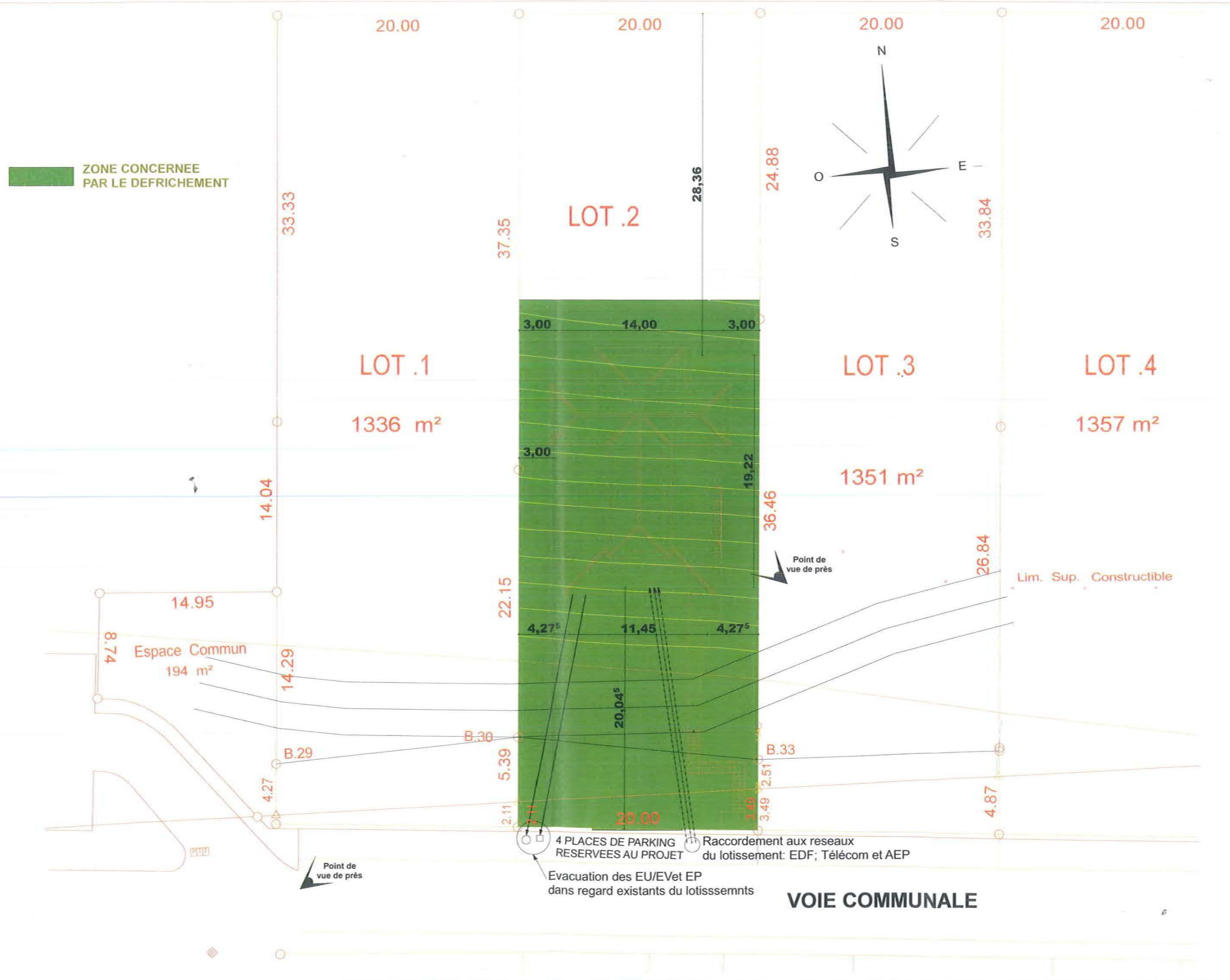
Section d'ordre (Reception) :
Hôtel des Finances de Fort-de-France
le Route de Cluny-Schoelcher
B.P. 605

L' 97261 FORT-DE-FRANCE

Téléphone: 05.96.59.5576

Reception: du Lundi au Vendredi
de 7h30 à 11h30





DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CENTRE DES IMMUNITS POUVOIR
FORT-DE-FRANCE

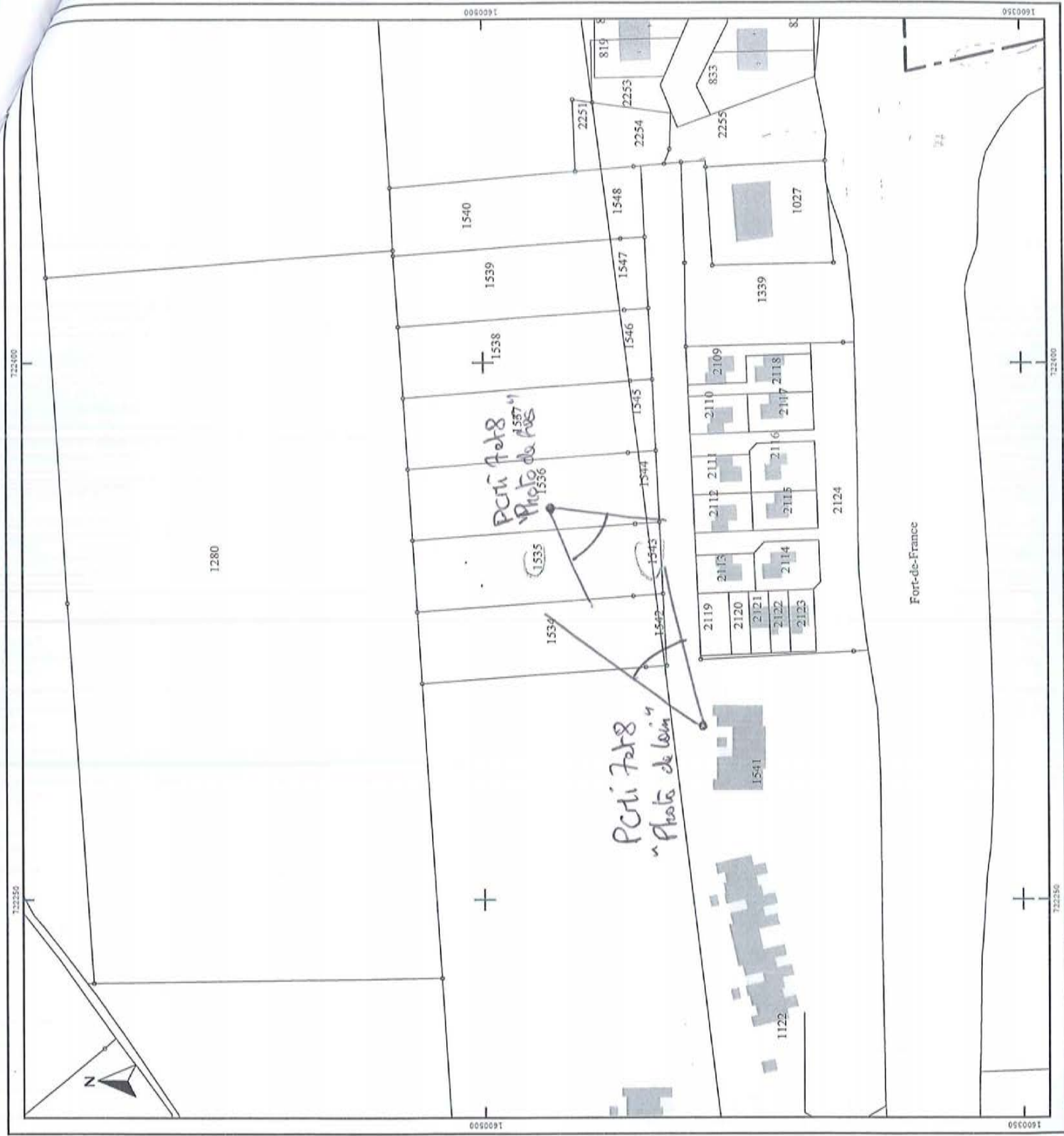
Service du Cadastre

Département :
MARTINIQUE
Commune :
SAINT LUC

Section : I
Feuille(s) : 000101
Echelle d'origine : 1/5000
Echelle d'édition : 1/1500
Date de l'édition : 20/09/2013

Numéro d'ordre du registre de constatation
des droits :
Cachet du service d'origine :
Centre des Impôts foncier de :
CDIF DE FORT DE FRANCE
Hôtel des Finances
Route de Cluny SCHOELCHER
BP 605
97261 FORT DE FRANCE CEDEX
Téléphone : 0596595576
Fax : 0596597136
cdif.fort-de-france@dgi.finances.gouv.fr

Section d'ordre (Reception)
Hôtel des Finances de Fort-de-France
le - Route de Cluny - Schoelcher
B.P. 605
L' 97261 FORT-DE-FRANCE
Téléphone : 05.96.59.55.76
Réception : du Lundi au Vendredi
de 7h30 à 11h30



MAITRE D'OEUVRE:

ABSCISSE, Concept Art
G. NORTON DANAY-DE-MARCILLAC
17, rue du Gouverneur PONTON - N°5
97200 FORT-DE-FRANCE
T:0596 481213 - F:0596 481054 - P:0696 868459



**PERMIS DE CONSTRUCTION
D'UNE VILLA INDIVIDUELLE**
Quartier Morne Pavillon 97228 Sainte LUCE
Maitre d'ouvrage:
Mr et Mme DESERT Jean Marc & Sabah

PHOTOS ETAT DES LIEUX

PCMI 7&8

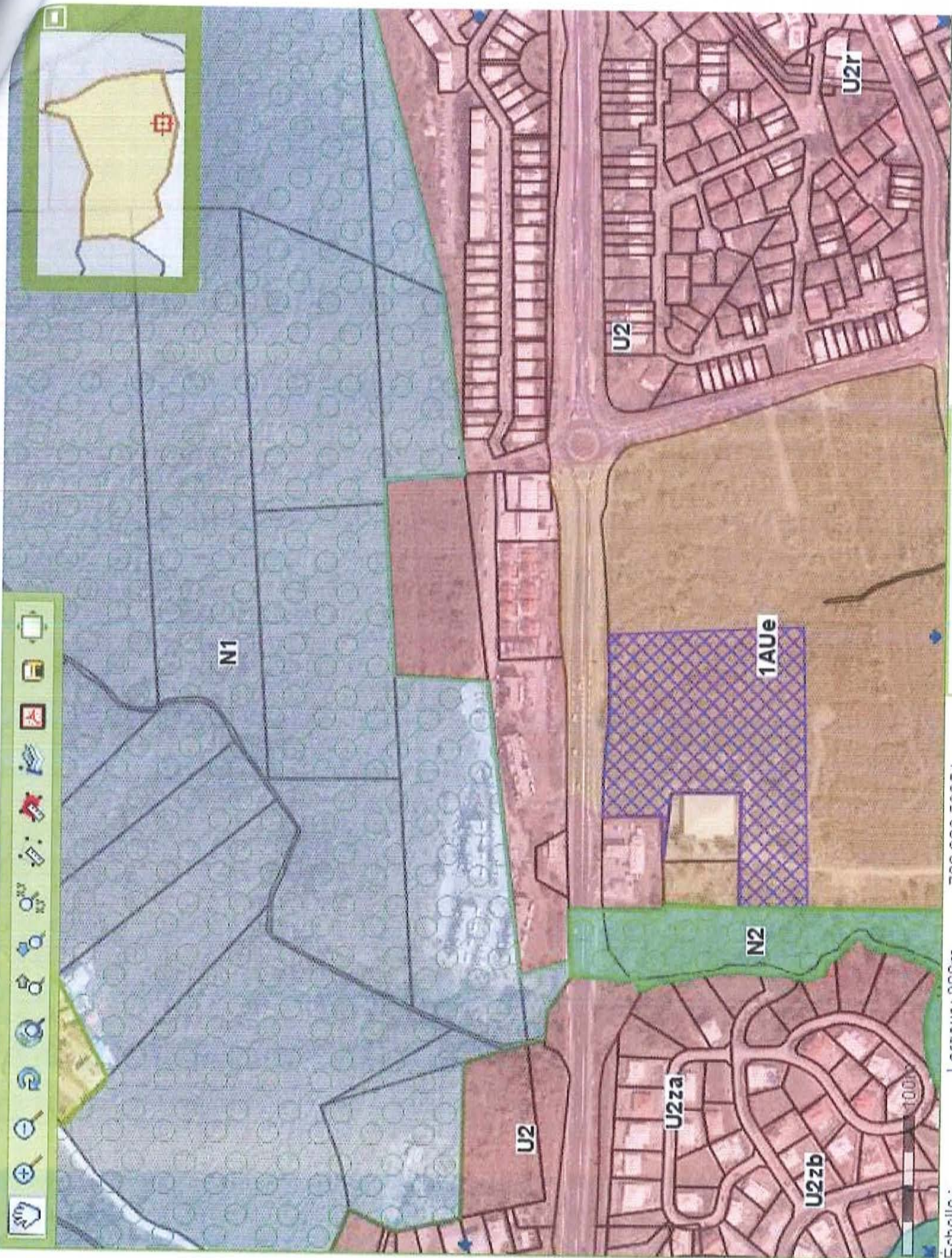
Le 15-09-13



PHOTO DE LOIN



PHOTO PRES



Échelle :
1/4.539

Largeur : 922m
Hauteur : 699m

722.326.50354,
1.600.928.72972

Choisissez une échelle

PERMIS DE CONSTRUCTION
D'UNE VILLA INDIVIDUELLE

Quartier Morne Pavillon 97228 Sainte LUCE
Maitre d'ouvrage:

Mr et Mme DESERT Jean Marc & Sabah

NOTICE PAYSAGE

Ech 1/200

Le 15-08-13

NOTICE PAYSAGE (PCMI 4)

Le Projet

Le Projet consiste à construire une villa individuelle de trois niveaux de type F6.

Les niveaux seront composés comme suit :

Au niveau -1 :

- Deux studios avec terrasse destinés à la location saisonnière.

Au niveau 0 :

- un séjour et un salon divisé par la cuisine,
- un hall permettant l'accès au niveau 1
- Une suite parentale composée d'une chambre d'un dressing et d'une salle de bain
- Deux chambres d'enfants
- Une salle de bain
- Un WC indépendant
- Deux terrasses (avant et arrière)

Au niveau 1 :

- Deux chambres d'enfants
- Une salle de bain
- Un WC indépendant
- un hall
- et une terrasse (avec vue sur mer)

L'accès ainsi que les deux places de parkings réservés à la parcelle sont situés sur la voie du lotissement.

Situation du terrain:

Le Terrain se situe au quartier Pavillon de la ville de Sainte Luce. Lot n°2 cadastré : I 1535 et I 1543 pour une surface totale de 1343m2.

Topographie:

La partie à bâtir est en pente.

Implantation:

La villa sera implantée de façon à optimiser la vue sur la mer de la caraïbes tous comme les villas voisine existantes.

La parcelle n'est pas boisée.

La végétation existante est composée d'arbuste sans essence particulière.

Les bâtiments proches existants sont des villas d'habitations et des immeubles collectifs au sud, nord et ouest. A l'est un espace boisé protégé.

Composition des matériaux

La superstructure du bâtiment sera en béton.

Les murs extérieurs seront en béton et en briques enduites.

Les cloisons intérieures seront en briques rouges.

Les menuiseries seront en Aluminium ou bois peint avec des volets si nécessaire.

La charpente sera en poutre de bois pin classe 4 et la couverture en Tôle ondulée posées selon les normes para cyclonique

Le faux plafond en PVC pour les parties extérieur et en placo pour les parties intérieur.

L'électricité ainsi que la plomberie seront posés selon les normes en vigueur.

Les couleurs extérieurs seront pastel de ton clair. La couverture sera de couleur brique.

Le traitement des EU/EV sera par micro station et les EP se feront par évacuation dans les réseaux de la ville.

Impact dans le site:

Le projet sera dans la continuité de l'environnement existant et sera parfaitement intégré au site par les matériaux et couleur choisis.

Conclusion:

Le projet respectera l'harmonie et la qualité architecturale des lieux et des bâtiments voisins.

**PERMIS DE CONSTRUCTION
D'UNE VILLA INDIVIDUELLE**

Quartier Morne Pavillon 97228 Sainte LUCE
Maitre d'ouvrage:

Mr et Mme DESERT Jean Marc & Sabah

INTEGRATION DANS LE SITE

PC/MA

Le 15-08-13

